

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
Lacapelle Viescamp - Commune

Séance du jeudi 04 avril 2024

Délibération N° DE_024_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	10	13
Date de la convocation : 22/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
12	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le quatre avril deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Maryline MONTEILLET.

Présents : Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Simone SALAT, Antoine GENCE, Jacqueline BOULANGÉ, Jérémy LABRUNIE, Alain PEYROU, Caroline BARRAL-AURATUS

Représentés : Aurore LEFEBVRE représentée par Jérémy LABRUNIE, Patrick EVEILLARD représenté par Antoine GENCE, Serge POTEL représenté par Alain PEYROU

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Annelise MICHEL-GAGNAIRE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - LACAPELLE-VIESCAMP 2024

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune LACAPELLE-VIESCAMP,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LACAPELLE-VIESCAMP pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses

Date de transmission de l'acte: 10/04/2024
Date de réception de l'AR: 10/04/2024

015-211500889-DE_024_2024-DE
A G E D I

En recettes à la somme de : 1 357 592,24 €

En dépenses à la somme de : 1 357 592,24 €

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	196 540,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	141 470,00 €
023	Virement à la section d'investissement	138 995,61 €
65	Autres charges de gestion courante	82 591,00 €
66	Charges financières	10 450,00 €
67	Charges spécifiques	100,00 €
68	Dot. aux amortissements et provisions	37 500,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		607 646,61 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	136 015,61 €
013	Atténuations de charges	1 000,00 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	26 900,00 €
73	Impôts et taxes	266 186,00 €
74	Dotations et participations	158 894,00 €
75	Autres produits de gestion courante	18 500,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	151,00 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Date de transmission de l'acte: 10/04/2024
Date de réception de l'AR: 10/04/2024

015-211500889-DE_024_2024-DE
A G E D I

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	71 141,00 €
001	Solde d'exécution section investissement	83 859,63 €
34	Chemins de randonnée	7 000,00 €
39	Travaux syndicat électrique	19 945,00 €
40	Salle polyvalente	8 000,00 €
42	Camping puech-des-ouilhes	20 000,00 €
47	Camping Municipal	380 000,00 €
48	Photovoltaïque	110 000,00 €
50	VOIRIES COMMUNALES 2022 2024	50 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		749 945,63 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	395 876,02 €
021	Virement de la section de fonctionnement	138 995,61 €
42	Camping puech-des-ouilhes	16 102,00 €
47	Camping Municipal	192 472,00 €
50	VOIRIES COMMUNALES 2022 2024	6 500,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		749 945,63 €

ADOPTE A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Maryline MONTEILLET

Date de transmission de l'acte: 10/04/2024

Date de reception de l'AR: 10/04/2024

015-211500889-DE_024_2024-DE

A G E D I

Président de séance



Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 10/04/2024
Date de reception de l'AR: 10/04/2024

015-211500889-DE_024_2024-DE
A G E D I